



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

formation en alternance

Question écrite n° 91661

Texte de la question

M. Laurent Degallaix interroge M. le secrétaire d'État, auprès de la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les difficultés que rencontrent de plus en plus de jeunes pour trouver une entreprise qui les accepte dans le cadre d'une formation en alternance. On le sait : la recherche d'une entreprise pour les étudiants en alternance est une étape cruciale pour le déroulé de leur année d'étude, et on peut considérer que cette démarche fait partie intégrante du processus de préparation à l'emploi. Toutefois, l'état de notre économie plonge nos entreprises dans la difficulté, gèle l'embauche de nouveaux salariés et également celle d'étudiants en alternance. Les IUT tournent en effectif réduit, de nombreux jeunes doivent renoncer au mieux à la spécialisation qu'ils souhaitent obtenir, au pire à leur année universitaire et à leur diplôme. Pourtant, l'embauche d'étudiants en alternance reste un atout pour les employeurs. Il aimerait savoir si des mesures incitatives ou d'accompagnement sont envisagées par Mme la ministre pour aider nos étudiants à se former au métier qui leur convient.

Données clés

Auteur : [M. Laurent Degallaix](#)

Circonscription : Nord (21^e circonscription) - Union des démocrates et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 91661

Rubrique : Formation professionnelle

Ministère interrogé : Enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Enseignement supérieur, recherche et innovation

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [8 décembre 2015](#), page 9824